



Le Transfrontalier

Pratiques et représentations

sous la direction de
Nikol Dziub

épure
ÉDITIONS ET PRESSES UNIVERSITAIRES DE NIEMA

Document extrait de *Le Transfrontalier : pratiques et représentations*
sous la direction de Nikol Dziub

Ouvrage publié avec le concours de l'Institut de recherche en Langues et Littératures Européennes (ILLE, UR 4363) de l'université de Haute-Alsace, du *Frankreich-Zentrum* de l'université de Fribourg-en-Brisgau et du Centre Interdisciplinaire de Recherche sur les Langues Et la Pensée (CIRLEP, EA 4299) de l'université de Reims Champagne-Ardenne

Crédits de couverture : *Miniature Businessman on Map of Europe* - slon.pics
Conception graphique et mise en page : Éditions et presses universitaires de Reims

ISBN : 978-2-37496-114-9

ÉPURE - Éditions et presses universitaires de Reims, 2020

Bibliothèque Robert de Sorbon
Avenue François-Mauriac, CS40019, 51 726 Reims Cedex
www.univ-reims.fr/epure

Diffusion FMSH - CID
18-20 rue Robert-Schuman, 94 220 Charenton-le-Pont
www.lcdpu.fr/editeurs/reims

Ce document est mis à disposition selon les termes de la licence *Creative Commons* attribution / pas d'utilisation commerciale / pas de modification 4.0 international.



La coopération transfrontalière comme formation de pratiques

**Perspectives pour une approche
de recherche alternative**

CHRISTIAN WILLE & ULLA CONNOR

Université du Luxembourg

Article traduit de l'allemand
par Ghislaine Hoeborn



Introduction

Apparue dans les années 1970, l'étude de la coopération transfrontalière a connu différents développements, comme par exemple l'ouverture disciplinaire croissante du nouveau champ de travail, la conception changeante de la notion de frontière et de celle de région transfrontalière, ou encore l'expansion géographique de l'objet d'étude et son association à des questions d'intégration européenne. Ces dynamiques sont toutefois traversées par des orientations principales qui

caractérisent la recherche sur la coopération. L'objectif de notre texte est d'élargir ces orientations à une perspective alternative. À cet effet, nous analyserons la coopération transfrontalière sous l'angle des études culturelles et la placerons dans la perspective de la sociologie de la culture. Notre démarche visera la coopération en cours d'accomplissement, elle renoncera aux explications faisant appel à des systèmes et structures apparemment causals et mettra en lumière des aspects analytiques quasiment occultés jusqu'à présent dans ce domaine de recherche. Cette approche de la coopération transfrontalière implique des conceptions permettant de penser les phénomènes de l'entre-deux en partant de l'objet, de penser l'espace comme structure relationnelle, la matérialité dans sa dimension symbolique et le social comme production performative. De telles orientations théoriques, qui, en dehors des *Border Studies* axées sur les études culturelles, seraient susceptibles d'irriter (néanmoins de façon productive), trouvent leur expression dans les théories de la pratique exploitées dans cet article.

Nous proposerons ainsi un aperçu du développement de la recherche sur la coopération et de ses orientations caractérisantes, tout en précisant ses liens avec l'objet de notre texte. Puis nous présenterons les théories de la pratique, ce qui nous permettra d'expliquer ce que c'est que la pensée praxéologique et d'évoquer succinctement le niveau de développement de ce courant théorique issu de la sociologie de la culture. Sur cette base, nous développerons le concept de *formation pratique transfrontalière*, qui rompt avec les prémisses d'une analyse classique de la coopération, et nous procéderons à une mise en perspective alternative de l'exemple de quatre défis de la coopération transfrontalière. En dernier lieu, et en lien avec la question des particularités méthodologiques liées à l'analyse proposée, nous parlerons des perspectives de développement et d'application d'une recherche alternative et pluridisciplinaire.

Orientations de la recherche sur la coopération transfrontalière

La coopération transfrontalière est un domaine de recherche vaste et relativement nouveau avec des points d'ancrage propres à accueillir un large éventail de disciplines et d'intérêts épistémologiques. C'est pourquoi un champ précisément défini comparable à une discipline de recherche avec ses théories et concepts canonisés n'a pas pu encore s'établir. Toutefois, l'intérêt porté à la recherche ne fait que croître depuis les années 1970 : il touche de plus en plus de disciplines et a été entre temps reconnu également dans des contextes de recherche manifestant une organisation disciplinaire rigoureuse.

Hormis quelques précurseurs historiques, la coopération transfrontalière s'est développée vers la fin des années 1950 ; la recherche sur celle-ci a commencé, quant à elle, un peu plus tard, dans les années 1970. Alors que les régions transfrontalières étaient initialement analysées comme des zones périphériques économiquement désavantagées, notamment par les géographes et les spécialistes en aménagement du territoire, l'intérêt s'est rapidement porté sur les processus d'institutionnalisation émergents. Dans les années 1980, l'institutionnalisation grandissante a soulevé des questions d'ordre juridique virulentes au sein de la coopération transfrontalière – particulièrement en ce qui concerne la coopération intercommunale –, questions sur lesquelles se sont penchés les juristes. Cependant, les politistes et les spécialistes des sciences administratives se consacrent de plus en plus à la coopération, tandis que les géographes s'occupent en premier lieu des impacts de celle-ci sur le développement spatial et la planification territoriale. L'augmentation du nombre de disciplines impliquées dans ladite recherche fait également apparaître une nouvelle conception de la frontière, différente de celle en vigueur pendant les années 1970 : la frontière est désormais comprise comme élément de mise en relation, ce qui soulève de plus en plus de questions sur les réseaux sociaux transfrontaliers, les identités régionales ou les dynamiques interculturelles, attirant beaucoup d'autres disciplines les années suivantes.

La recherche sur la coopération des années 1990 se caractérise par une ouverture disciplinaire croissante, les sciences économiques et la question du rapport avec le processus d'intégration européenne jouant un rôle déterminant. Ce développement est attribuable au marché intérieur de l'Union européenne (1992), grâce à la construction duquel les régions transfrontalières ont été entendues, et ce, bien plus fortement qu'auparavant, comme piliers du processus d'intégration européenne. Les régions transfrontalières sont considérées dorénavant comme des espaces à haute potentialité de développement (économique), ce qu'illustrent au début des années 1990 la création de l'initiative communautaire Interreg, la densification des théories et concepts issus des sciences politiques ainsi que le débat plus intensif autour des questions juridiques dépassant le niveau intercommunal. Par ailleurs, les coopérations constituées aux frontières de l'Europe de l'Est sont de plus en plus l'objet de l'intérêt scientifique, entraînant une augmentation constante du nombre d'études de cas émergents dans les disciplines impliquées. À l'aube des années 2000, les interrelations entre la recherche sur la coopération transfrontalière et les travaux portant sur le processus d'intégration européenne se consolident et s'étendent aux relations internationales. Après le changement de millénaire, la recherche sur la coopération transfrontalière peut, elle-même, être de plus en plus considérée comme pluridisciplinaire, développant ainsi progressivement le niveau de connaissances sur des régions transfrontalières définies, et engendrant en outre un nombre croissant d'études comparatives.

Ce résumé concernant la recherche sur la coopération révèle des tendances évolutives essentielles qui peuvent être complétées par sept orientations caractéristiques de ce jeune champ de recherche :

1. *Orientation vers les systèmes et les structures* : la recherche sur la coopération – plus précisément l'étude de la coopération politico-administrative transfrontalière – examine les dynamiques de coopération principalement à la lumière des systèmes concernés et de leurs structures institutionnelles. Cela suppose habituellement une image du social organi-

sée de façon hiérarchique, fonctionnelle et liée au territoire qui sera transférée sur la dynamique de coopération : « Les territoires transfrontaliers sont des sous-systèmes constitués par des interconnexions horizontales [...] de sous-domaines fonctionnels, rattachés à leurs systèmes de références nationaux respectifs¹. » Cette interconnexion horizontale, abordée ici comme moment de la coopération, s'ouvre via la confrontation à des dimensions ou structures politiques, économiques, juridiques, administratives, linguistiques ou culturelles dont la portée marque les frontières nationales respectives². Pour fournir une alternative à cette perspective qui, généralement, tourne autour de l'incompatibilité des systèmes considérés, nous développerons dans ce texte une perspective qui échappera au « *territorial trap*³ » et ne donnera pas la priorité aux systèmes et aux structures, afin de se concentrer sur les réalités de coopération réellement engendrées par les acteurs-sujets – les aspects politico-administratifs ayant bien entendu une incidence incontestable.

2. *Orientation ontologique* : au sein de la recherche sur la coopération, les frontières nationales et les problématiques qui y sont liées constituent un objet d'étude majeur. À cet égard, l'idée qui prévaut fréquemment est que les frontières des systèmes coïncident « naturellement » avec les frontières nationales, qu'elles existent dans les marges territoriales des sociétés et comme faits fondamentaux⁴. Nous voulons subs-

1. Joachim Beck, « Grenzüberschreitende Zusammenarbeit als Gegenstand interdisziplinärer Forschung. Konturen eines wissenschaftlichen Arbeitsprogramms », in Birte Wassenberg (dir.), *Vivre et penser la coopération transfrontalière. Vol. 1 : Les Régions frontalières françaises*, Stuttgart, Franz Steiner, « Studies on the History of European Integration », 2010, p. 25.

2. *Ibid.*, p. 25-28.

3. John Agnew, « The Territorial Trap: The Geographical Assumptions of International Relations Theory », *Review of International Political Economy*, n° 1, 1994, p. 53-80.

4. Voir Michel Cañteigts, « Pour un programme de recherches interdisciplinaire sur les dynamiques transfrontalières et la coopération territoriale », in Joachim Beck et Birte Wassenberg (dir.), *Vivre et penser la coopération trans-*

tituer ici à cette façon de concevoir la frontière une approche de la « frontière comme fait ». Dans ce sens, la frontière n'est pas considérée comme une « chose » fondamentale dans laquelle diverses dimensions coïncident et qu'il s'agit de gérer au mieux ; elle est abordée comme un « fait », dans le sens étymologique (latin : *factum*, *facere* → faire) d'une activité de mise en place et de relativisation des différences ou des divergences. En nous appuyant sur cette conception, nous voulons décentrer la frontière, c'est-à-dire déplacer l'angle analytique de celle-ci comme objet ontologique vers les processus de frontiérisation, et ainsi vers les réalités de la coopération.

3. *Orientation contrastive* : dans le contexte de l'orientation vers les systèmes et les structures, une application prononcée et continue d'approches contrastives peut être constatée dans la recherche sur la coopération. Ces approches consistent dans l'étude de systèmes politico-administratifs en deçà et au-delà d'une frontière nationale, afin d'identifier par le biais de la comparaison les différences et les points communs qui, à leur tour, serviront d'explication ou d'outil de projection aux dynamiques de la coopération transfrontalière. À l'opposé, des approches intégratrices (qui se focalisent davantage sur les réalités complexes de la coopération que sur le fait de vouloir expliquer la coopération transfrontalière à partir des systèmes politico-administratifs) trouvent leur application dans la recherche. Le présent texte souhaite renforcer ce genre d'approches encore sous-représentées dans ledit champ de recherche à travers une perspective d'analyse qualitative.
4. *Orientation (pluri)disciplinaire* : la recherche sur la coopération est marquée par une ouverture disciplinaire croissante, ce qui permet de parler dès les années 2000 d'un champ

de travail pluridisciplinaire. Ainsi, la coopération transfrontalière jouit d'une plus grande compréhension et les concepts, approches et résultats que le champ de travail peut présenter se multiplient. Toutefois, il n'existe encore ni véritable inventaire systématique, ni reformulation programmatique en vue d'une recherche coordonnée et intégrée : « *An analysis of references shows that there are already lots of unidisciplinary reflections on the phenomenon of [...] cross-border cooperation [...]. However, no integrated, that is to say, interdisciplinary vision has been developed until now*⁵. » Michel Cašteigts parle dans ce contexte d'une frontière épistémologique qui sépare (encore) la pluridisciplinarité de l'interdisciplinarité⁶. Outre les questions institutionnelles, les facteurs contribuant à cette division sont notamment des différences disciplinaires de nature méthodologique, des différences dans les activités de recherche pratiquées, ainsi que les efforts nécessaires pour négocier une palette d'instruments analytiques et conceptuels transdisciplinaires⁷. Le cycle de recherche sur la coopération transfrontalière dirigé par Joachim Beck (Euro-Institut) et Birte Wassenberg (université de Strasbourg) est assurément l'une des rares initiatives à avoir réellement rapproché ce champ de recherche d'une vision interdisciplinaire. En proposant une perspective de recherche applicable à grande échelle, le présent texte s'entend également comme une proposition visant à faire évoluer la recherche interdisciplinaire en la matière.

5. *Orientation vers les cas d'étude* : depuis les années 2000, les travaux comparatifs se multiplient au sein de la recherche

5. Joachim Beck, « The Future of European Territorial Cohesion. Capacity Building for a New Quality of Cross-Border Cooperation », in Joachim Beck et Birte Wassenberg (dir.), *Vivre et penser la coopération transfrontalière*. Vol. 6..., op. cit., p. 342.

6. Voir Michel Cašteigts, art. cit., p. 318.

7. Voir Christian Wille, « Methodology and Situative Interdisciplinarity », in Christian Wille et al. (dir.), *Spaces and Identities in Border Regions. Politics – Media – Subjects*, Bielefeld, Transcript, 2016, p. 44-63.

sur la coopération ; néanmoins, ce champ continue de se caractériser principalement par la réalisation d'études de cas dont les analyses, soit se réfèrent aux coopérations dans des régions frontalières et des secteurs définis, soit étudient des sous-aspects choisis de la coopération. Cela peut être dû par exemple aux expertises respectives disponibles, aux intérêts épistémologiques, aux compétences linguistiques ou aux moyens financiers dont disposent les chercheurs. Outre ces facteurs, les questions méthodologiques telles que celle de la comparaison sont également pertinentes : dans quelle mesure est-il possible de comparer les coopérations (dans des secteurs donnés, des régions frontalières choisies, ou en termes de dynamiques définies) ? Cette question aborde le critère de l'équivalence fonctionnelle, qui, dans la recherche comparative sur la coopération – et comme c'est le cas en général dans la recherche comparative –, fait partie des enjeux particuliers⁸. Nous tenterons ici de donner des impulsions qui permettront d'identifier des aspects d'équivalence peu examinés jusqu'à présent ; pour ce faire, nous élargirons l'angle de nos démarches analytiques, négligées encore à l'heure actuelle au sein de la recherche sur la coopération.

6. *Orientation synchronique* : depuis les années 2000, un certain nombre d'études diachroniques ont vu le jour au sein de la recherche sur la coopération ; toutefois, celles-ci concernent avant tout le processus d'intégration européenne et les relations internationales. Les études sur la coopération transfrontalière, quant à elles, conservent en général une optique synchronique, à quelques exceptions près : études euro-

8. Voir Jochen Roose et Ulrike Kaden, « Three Perspectives in Borderland Research. How Borderland Studies Could Exploit its Potential », in Elzbieta Opilowska, Zbigniew Kurcz et Jochen Roose (dir.), *Advances in European Borderlands Studies*, Baden-Baden, Nomos, 2017, p. 38 sq.

peénnes⁹, études nationales¹⁰ ou études dans certaines zones frontalières¹¹. En ce qui concerne « l'amnésie historique », Birte Wassenberg avance le fait que la recherche sur la coopération est encore relativement récente, que les archives – si elles existent – ne sont souvent que difficilement accessibles, que le nombre des coopérations augmente sans cesse et qu'il existe très peu de réelles institutions transfrontalières (comme objets d'étude). La perspective que nous présentons intègre la dimension diachronique, faisant ainsi une proposition d'analyse pour étudier et comprendre les « biographies » ou les trajectoires de la coopération transfrontalière dans le temps.

7. *Orientation normative* : au travers de son objet, la recherche sur la coopération est généralement en relation avec des acteurs de la coopération transfrontalière. Ce fait, qui peut faciliter l'accès au terrain de recherche, est souvent lié à l'attente d'un transfert immédiat des résultats d'analyse dans les réalités de la coopération : « La recherche sur la coopération transfrontalière devrait toujours être, en premier lieu, une recherche appliquée à même de communiquer aux acteurs concernés des connaissances pratiques prescriptives ou tout du moins des orientations pratiques¹² ». Les résultats des recherches ou leur application doivent viser à

-
9. Voir Birte Wassenberg et Bernard Reitel, *Die territoriale Zusammenarbeit in Europa. Eine historische Perspektive*, Luxembourg, Amt für Veröffentlichungen der Europäischen Union, 2015 ; et Sylvain Schirmann, « La coopération transfrontalière – quelques aspects historiques », in Birte Wassenberg et Joachim Beck (dir.), *Vivre et penser la coopération transfrontalière. Vol. 4 : Les Régions frontalières sensibles*, Stuttgart, Franz Steiner, « Studies on the History of European Integration », 2011, p. 55-65.
 10. Voir Claude Marcori et Muriel Thoin, *La Coopération transfrontalière*, Paris, La documentation française, 2011.
 11. Pour la Grande Région Saar-Lor-Lux, voir Christian Wille, *Grenzgänger und Räume der Grenze. Raumkonstruktionen in der Großregion SaarLorLux*, Frankfurt am Main, Peter Lang, 2012, p. 119-121 ; et Estelle Evrard, *La Grande Région Saar-Lor-Lux : vers une suprarégionalisation transfrontalière ?*, Rennes, PU Rennes, 2018.
 12. Voir Joachim Beck, « Grenzüberschreitende Zusammenarbeit... », art. cit., p. 33.

« une meilleure coopération » ou à la « génération de valeurs ajoutées ». Cette orientation normative du processus de recherche, qui, dans la plupart des cas, n'est présente qu'implicitement et n'est que rarement soumise à une réflexion critique, a un impact sur les résultats. C'est la raison pour laquelle nous aimerions dans ce texte attirer l'attention sur cette thématique, et, en complément à la forte orientation axée sur l'application, ainsi que dans l'esprit d'une vision interdisciplinaire, inciter à un débat sur les principes – ou mieux encore : sur les « conditions tacites » – de la recherche sur la coopération.

La caractérisation succincte de ce champ de recherche devrait avoir clairement mis en lumière que la perspective sur la coopération transfrontalière que nous proposons dans ce texte ne se concentre pas sur des systèmes ou des structures, des frontières territoriales ou des instructions d'action normatives comme explications des dynamiques de ladite coopération, mais qu'elle attire plutôt l'attention sur les réalités du processus de coopération, contribuant ainsi à un plus grand profillement des approches intégratrices. Cette perspective se construit sur une pensée praxéologique et dégage des aspects analytiques négligés jusqu'alors.

Principes de la pensée praxéologique

L'objectif de notre texte est de mobiliser les théories des pratiques au sein de la recherche sur la coopération pour faire ressortir une approche alternative. Ces théories se sont établies ces dernières décennies dans les sciences sociales et dans les études culturelles, même si ce processus n'est pas encore achevé¹³. Leur succès repose sur

13. Voir Frank Hillebrandt, *Soziologische Praxistheorien. Eine Einführung*, Wiesbaden, Springer, 2014 ; Andreas Reckwitz, « Grundelemente einer Theorie sozialer Praktiken. Eine sozialtheoretische Perspektive », *Zeitschrift für Soziologie*,

une série d'avancées innovantes qui remettent en question de façon convaincante « l'ancien vocabulaire » de la description sociologique et s'attachent à le renouveler. Depuis leurs premières ébauches¹⁴, les théories des pratiques prétendent s'ériger en contre-concept face aux dichotomies socio-théoriques trop limitées telles que structure/action, individu/société, corps/esprit, idée/matière ou nature/culture. Elles y parviennent par une description et une analyse du social inspirées d'approches ethnométhodologiques et poststructuralistes, mais aussi par le biais de la théorie de l'acteur-réseau. De la sorte, elles s'inscrivent dans la lignée de nombreux auteurs tels qu'Harold Garfinkel, Erving Goffman, Michel Foucault, Gilles Deleuze, Michel de Certeau, Judith Butler, Theodore Schatzki ou encore Bruno Latour.

Ce qui caractérise les théories des pratiques, qui représentent plutôt un faisceau de plusieurs approches socio-théoriques qu'une super-théorie, c'est leurs postulats sur la nature du social. Dans une perspective fondamentalement anti-essentialiste, elles considèrent le social comme un processus en devenir, continuellement émergent. Cette processualisation ne met pas à l'épreuve l'idée d'un caractère arbitraire du social, mais l'opinion selon laquelle le social se caractériserait exclusivement par des régularités et des ordres¹⁵. Le champ praxéologique permet toutefois de faire la distinction entre les approches qui soulignent plutôt le caractère dynamique-situatif du social, et celles qui mettent l'accent sur son caractère de routine ordonnée. À cet égard, Reckwitz parle de deux côtés de la médaille, renvoyant

vol. 32, n° 4, 2003, p. 282-301 ; Andreas Reckwitz, « Auf dem Weg zu einer kultursoziologischen Analytik zwischen Praxeologie und Poststrukturalismus », in Monika Wohlrab-Sahr (dir.), *Kultursociologie. Paradigmen - Methoden - Fragestellungen*, Wiesbaden, Springer, 2010, p. 179-205 ; Hilmar Schäfer, *Die Instabilität der Praxis: Reproduktion und Transformation des Sozialen in der Praxistheorie*, Weilerswist, Velbrück, 2013 ; et Franka Schäfer, Anna Daniel et Frank Hillebrandt (dir.), *Methoden einer Soziologie der Praxis*, Bielefeld, Transcript, 2015.

14. Voir Pierre Bourdieu, *Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action*, Paris, Le Seuil, 1994 ; et Anthony Giddens, *New Rules of Sociological Method*, Stanford, Stanford U.P., 1993.

15. Voir Robert Schmidt, *Soziologie der Praktiken. Konzeptionelle Studien und empirische Analysen*, Frankfurt am Main, Suhrkamp, 2012, p. 10 sq.

de ce fait au « caractère ré-flexif » des pratiques, ce qui permet de se représenter aussi bien les continuités que les discontinuités sociales.

Les approches praxéologiques fournissent des catégories d'analyse heuristiques et aspirent à trouver des explications sur la façon de savoir comment des ordres sociaux en devenir – donc en réalisation – sont (re)produits constamment, sans qu'ils soient déterminés par des structures apparemment sous-jacentes ou par des systèmes supérieurs. Elles y parviennent en comprenant les réalités en accomplissement comme des actes performatifs et leur structuration comme le résultat d'un *doing* qui se laisse reconstruire comme processus ordonné uniquement dans la rétrospective. Pour étudier de telles réalités, les théories des pratiques se focalisent sur des manifestations matérielles et corporelles, donc sur ce qui est observable sur le plan social : citons par exemple les pratiques de la connaissance et de la perception, de l'interaction et de la communication, de l'agencement et du positionnement spatiaux, ou de la production matérielle et de l'usage d'outils.

Cette conception du social vient en outre se substituer aux réflexions macrosociologiques. C'est ainsi que les réflexions sur les sociétés nationales ou les acteurs étatiques sont transférées vers une perspective axée sur les pratiques, dans laquelle elles sont pensées à partir des processus de leur émergence. Prenons l'exemple des pratiques de la description et de la définition de « l'Allemagne comme pôle économique », « comme démocratie » ou « comme territoire souverain », qui se manifestent entre autres dans des activités statistiques et administratives de recensement de la population ou d'établissement de registres électoraux. D'autres pratiques telles que celles de la socialisation scolaire sont également des modes qui engendrent notamment des cultures de mémoire et des valeurs communes. D'un point de vue praxéologique, la société est donc pensée comme réalité se manifestant via l'accomplissement de pratiques hétérogènes et plus ou moins cohérentes, réalité qui n'existe pas (et ne peut ainsi être empiriquement saisissable) « en dehors » de ses actualisations, intériorisations ou transmissions continues.

Renvoyer la société aux pratiques qui la constituent entraîne aussi une autre conception de « l'individu agissant de manière autonome », car l'individu avec ses intérêts articulés « ouvertement » n'est pas la source des études praxéologiques, lesquelles se concentrent sur les formes de subjectivisation identifiables et modifiables dans les pratiques. Par conséquent, le sujet n'est pas pensé comme une entité statique et guidée, mais comme une entité qui est (re)produite dans un *doing subject*. De tels processus de subjectivisation ou de subjectivation se concrétisent dans les pratiques d'adressage ou de positionnement (définition des rôles, auto-descriptions, etc.) qui produisent par exemple des « hommes », des « femmes », mais également des « fonctionnaires ministériels » ou des « acteurs de la coopération transfrontalière ». Cette conception axée sur le caractère performatif rapproche les théories des pratiques de celles de la performance, les unes comme les autres soulignant que « la création et la représentation (*acting*) et la performance (*performing*) » sont un « mode de production de la réalité¹⁶ ».

Dans ce contexte, la corporalité que soulignent les théories des pratiques occupe une place importante, car ces théories considèrent les pratiques comme « des mouvements de corps pertinents, porteurs de sens et de signification¹⁷ » au travers desquels il est possible de comprendre les « conditions tacites » efficaces dans les pratiques. D'après ces théories, il s'agit d'une connaissance intuitive qui intervient dans les pratiques et n'est pas directement accessible à la perception ou à l'articulation consciente. Selon Anthony Giddens, cette connaissance peut d'abord se caractériser comme un « *taken-for-granted mutual knowledge*¹⁸ » revêtant de l'importance pour l'interaction sociale lorsque les acteurs laissent entendre mutuellement comment ils interprètent la situation. Toutefois, les approches praxéologiques vont plus loin, mettant en

16. Voir Gabriele Klein et Hanna Katharina Göbel, « Performance und Praxis. Ein Dialog », in Gabriele Klein et Hanna Katharina Göbel (dir.), *Performance und Praxis. Praxeologische Erkundungen in Tanz, Theater, Sport und Alltag*, Bielefeld, Transcript, 2017, p. 9.

17. Voir Robert Schmidt, art. cit., p. 55.

18. Anthony Giddens, *op. cit.*, p. 95.

relation le corps et la connaissance. D'après Bourdieu, la connaissance représente une sorte de « sens pratique¹⁹ » qui se manifeste dans des routines de comportement corporelles, ainsi que dans des manières de concevoir et d'évaluer, et elle peut prendre diverses formes. L'évocation de la connaissance incorporée vise à préciser cette importance du corporel et à souligner que la connaissance – comme lubrifiant du social – n'est pas stockée, en tant qu'ordre explicite, dans des textes juridiques où elle peut être dépiétée, mais dans les réalités en accomplissement où elle est représentée corporellement et actualisée de manière praxéo-logique.

Les théories des pratiques apportent encore une dimension matérielle à la corporalité du social, en se fondant sur l'idée que les pratiques et la connaissance qui leur est immanente sont liées aux choses qui les entourent et aux aspects spatiaux. C'est ainsi que l'on construit des salles de conférence pour des réunions, que l'on place des chaises pour des présentations et que l'on aménage des bureaux appropriés pour des activités administratives. Ces exemples suggèrent un rapport entre paramètres spatiaux et pratiques, rapport que les théories des pratiques intègrent dans leur représentation du social en attribuant le statut d'acteur à des choses qui ont un effet à la fois permettant et contraignant sur les pratiques, selon la théorie de l'acteur-réseau²⁰. Au même titre que les corps, les choses deviennent ainsi les supports des pratiques, puisqu'un outil ou un ordinateur ne se réduit en aucun cas à un pur instrument d'exécution : ces choses modifient le social à tel point que le fait qu'elles viennent à manquer engendre une tout autre situation. Néanmoins, les théories des pratiques conçoivent l'usage de choses comme une interaction entre des objets matériels permettant d'un côté et la connaissance implicite incorporée de leur usage de l'autre, sachant qu'aucun des deux côtés n'est entendu comme cause de l'autre.

Cet éclairage de la pensée praxéologique constitue la toile de fond des réflexions ci-après, qui proposent une perspective d'analyse

19. Pierre Bourdieu, *op. cit.*, p. 45.

20. Bruno Latour, *Eine neue Soziologie für eine neue Gesellschaft. Einführung in die Akteur-Netzwerk-Theorie*, Frankfurt am Main, Suhrkamp, 2010, p. 123.

alternative pour la recherche sur la coopération. Cette perspective se focalise sur des éléments relativement délaissés et non remis en cause de pratiques politico-administratives qui échappent aux auto-descriptions quotidiennes des acteurs ainsi qu'aux discours politiques, et grâce auxquels il est possible de percevoir les dynamiques de la coopération transfrontalière. Par conséquent, nous nous intéresserons à des réalités de coopération qui ne s'expliquent pas au travers d'hypothèses émises sur la rationalité ou les intentions, mais au travers de l'observation empirique des processus « sur le terrain » – en d'autres termes, nous partirons de l'observation de l'interaction praxéo-logique d'activités, de choses matérielles, de corps et de connaissances constitutives des pratiques politico-administratives.

La coopération transfrontalière comme formation de pratiques

Dans le cadre d'une étude de la coopération transfrontalière, on peut, comme nous l'expliquions plus haut, faire la différence entre une analyse contrastive et une analyse intégratrice. Ces approches sont toutes les deux compatibles avec les théories des pratiques, bien que le potentiel de ces dernières se développe surtout en lien avec les analyses intégratrices qui mettent l'accent sur les réalités de coopération, que l'on doit comprendre dans ce texte comme formations de pratiques transfrontalières. Ce concept s'assoit sur les principes démontrés de la pensée praxéologique et surmonte la division du social en échelles spatiales ou en catégories géopolitiques. Il suit en fait l'idée d'un social axé sur le processus et donc sur « [d]es pratiques dispersées sur le plan spatial et temporel, disjointes et partiellement reliées, ainsi que [sur] [d]es assemblages de pratiques²¹. ». D'un point de vue praxéologique, les phénomènes sociaux et leurs performances en termes de structuration émergent par conséquent, par le biais des pratiques ou de leurs

21. Andreas Reckwitz, « Auf dem Weg... », art. cit., p. 189.

imbrications, pour constituer des formations organisées à la manière d'un rhizome – et non de façon hiérarchique. Theodore Schatzki décrit ce caractère organisé du social comme « *flat ontology* » pour le distinguer des modèles construits sur le schème base-superstructure ou autres stratifications. Cette façon de concevoir dépasse en même temps la pensée en catégories de conteneurs nationaux et permet une conceptualisation adéquate des phénomènes sociaux dans des contextes transfrontaliers²².

Dans ce contexte il convient également de concevoir la coopération transfrontalière comme étant une formation transversale aux frontières nationales constituée de pratiques politico-administratives interdépendantes. Ainsi, la coopération transfrontalière n'est pas construite comme un objet de recherche qui appartiendrait à différents systèmes politico-administratifs et resterait en conséquence attaché à l'intercatégorique. La perspective praxéologique revendique plutôt une méthodologie axée sur les pratiques et leur accomplissement et libère la coopération de son statut déficitaire de l'entre-deux en la transférant vers des questions heuristiques :

1. Quels objets matériels, activités, corps et connaissance incorporée constituent les pratiques politico-administratives ?
2. Comment s'organisent les pratiques politico-administratives pour s'assembler en formations de pratiques de la coopération transfrontalière ?
3. De quelles logiques les formations de pratiques de la coopération transfrontalière sont-elles empreintes ?

Ces problématiques prises à titre d'exemple, et qu'il convient de clarifier directement à partir de l'objet de recherche aux fins de l'étude empirique, conduisent à s'intéresser, au-delà des échelles spatiales ou catégories fixes, à la question de savoir quelles pratiques ou éléments sont efficaces au sein de la coopération transfrontalière, et comment

22. Voir Sören Brandes et Malte Zierenberg, « Doing Capitalism. Praxeologische Perspektiven », *Mittelweg* 36. Zeitschrift des Hamburger Instituts für Sozialforschung, vol. 26, n° 1, 2017, p. 8.

elles interagissent – en un mot : quelles réalités de la coopération transfrontalière sont engendrées et modifiées, et comment elles sont engendrées et modifiées.

Si l'on considère la coopération comme formation de pratiques transfrontalière, elle représente alors un complexe de pratiques politico-administratives reliées et se manifestant au travers, d'une part des éléments qui y participent, d'autre part de leur interaction (situationnelle) au-delà des frontières nationales. Ces formations de pratiques ne représentent pas des entités figées et statiques ; elles doivent être pensées comme dynamiques, relationnelles et modifiables puisqu'elles sont constamment actualisées et (re)formées par des reproductions et différences permanentes²³. Les réalités de coopération qui représentent de tels processus d'actualisation ou de (re)formation se caractérisent notamment par des pratiques ritualisées, des constellations partenariales changeantes ou des principes directeurs contestés. Dans cette mesure, les formations de pratiques transfrontalières possèdent un caractère à la fois stable et instable définissable empiriquement par leurs processus d'actualisation. Il est donc possible de constater au cours du temps que les formations de pratiques ne cessent de se reproduire dans leur architecture relationnelle et leur portée spatiale, ce qui peut renvoyer à « l'existence et à la caractéristique d'une culture de la coopération transfrontalière propre²⁴ ». Par ailleurs, la dimension temporelle renvoie au fait que les formations de pratiques associent tout à fait des pratiques issues d'horizons temporels distincts, ce qui est important dans l'étude d'une coopération transfrontalière à laquelle participent entre autres des pratiques de la représentation ou de la mémoire qui sont ritualisées et protocolaires.

Sur le plan spatial, il convient également de retenir que ces formations associent des pratiques dispersées – c'est-à-dire provenant de

23. Voir Andreas Reckwitz, « Praktiken und Diskurse. Eine sozialtheoretische und methodologische Relation », in Herbert Kalthoff, Stefan Hirschauer et Gesa Lindemann (dir.), *Theoretische Empirie. Zur Relevanz qualitativer Sozialforschung*, Frankfurt am Main, Suhrkamp, 2008, p. 202.

24. Joachim Beck, « Schlussfolgerungen », in Joachim Beck et Birte Wassenberg (dir.), *Grenzüberschreitende Zusammenarbeit leben und erforschen. Vol. 5 : Integration und (trans-)regionale Identitäten*, Stuttgart, Franz Steiner, 2013, p. 323.

contextes spatiaux différents. C'est ainsi que des pratiques de législation à Bruxelles peuvent par exemple faire partie de la formation de pratiques au même titre que celles visant la concertation avec le gouvernement à Paris ou celles de réunions régulières et d'échanges d'informations entre les partenaires « sur place ». Une autre approche spatiale se déduit des pratiques elles-mêmes concentrées en formations envisageables dans une perspective de « spatialisation²⁵ ». Robert Schmidt parle dans ce contexte d'un « espace processuel, relationnel des [...] relations entre des participants corporels, des artefacts, des lieux et des environnements²⁶ ».

La frontière, qui est un élément essentiel des présentes réflexions, s'explique elle aussi au travers des pratiques et de leurs formations. C'est ainsi qu'à cet égard, la question de la frontière ne se réfère pas à un « corps » national : elle est d'abord reliée à la portée de formations de pratiques. Les questions portent alors sur les marges des réalités de coopération définissables par une vision spatiale, et qui se dessinent là où les imbrications de pratiques s'émettent ou là où les associations avec d'autres formations s'établissent. Par ailleurs, il est possible d'associer la question de la frontière aux logiques et effets de pratiques politico-administratives qui permettent de reconstruire les dynamiques de l'établissement ou de la relativisation de différences ou de divergences. Cette approche de la frontière qui, de manière incursive, peut être qualifiée de *doing border* ne se focalise pas sur la frontière comme objet ontologique, mais sur les pratiques sociales de sa (re)production.

Nous voudrions renvoyer le concept de formation de pratiques transfrontalières à quatre enjeux de la coopération, et donc continuer de le développer à partir de l'objet. Il convient toutefois de mentionner auparavant que, selon Joačhim Bečk, ces enjeux devraient aussi faire office de « vis de réglage pour un *capacity building* d'espaces transfrontaliers ». Bečk aborde ainsi la question du potentiel des régions

25. Andreas Rečkwitz, « Subjekt/Identität », in Stephan Moebius et Andreas Rečkwitz (dir.), *Poststrukturalistische Sozialwissenschaften*, Frankfurt am Main, Suhrkamp, 2008, p. 91.

26. Robert Schmidt, *op. cit.*, p. 20.

transfrontalières et de leur développement envisagé en fonction des véritables « espaces d'apprentissage européens fonctionnels et interculturels²⁷ ». Cette perspective normative qui vise la formulation d'orientations pratiques, et par conséquent une intervention et une gouvernance, ne peut cependant pas être réalisée par l'approche praxéologique, mais uniquement de manière indirecte, puisque les pratiques sociales ne représentent pas d'exécutions contrôlables de structures ou de règles supérieures, mais qu'il faut les comprendre comme « les chantiers et scènes irréfutables du social²⁸ ». Cela signifie que les pratiques et leurs formations ne peuvent pas être définies « de l'extérieur » depuis une perspective analytique comme bonnes/mauvaises, efficaces/inefficaces, compatibles/incompatibles etc. ; elles doivent, en tant que réalités constitutives de la coopération transfrontalière, être déroulées « de l'intérieur » et expliquées dans leur (dis)continuité praxéo-logique. C'est pourquoi les quatre enjeux de la coopération ne sont pas considérés dans ce texte comme des « vis de réglage » ayant pour finalité un *capacity building*, mais comme des points d'accès analytiques permettant de parvenir à une meilleure compréhension des formations de pratiques transfrontalières. Néanmoins, dans une étape en aval, l'étude de l'interaction d'activités, d'objets matériels, de corps et de connaissance incorporée peut autoriser des réflexions en mesure de soutenir un processus de *capacity building*.

1. Le premier accès analytique que nous allons traiter sera le « problème » des incompatibilités maintes fois constatées entre les systèmes politico-administratifs et socioculturels participant à la coopération transfrontalière. Généralement, ces incompatibilités se réfèrent à des attributions, à des compétences et à des modes de fonctionnement différents, ainsi qu'à des profils de métiers, parcours et identités professionnels distincts, si l'on se place du côté des acteurs. Il est

27. Joachim Beck, « Schlussfolgerungen », art. cit., p. 324.

28. Robert Schmidt, *op. cit.*, p. 217.

possible de rompre de deux manières avec cette approche qui suit la logique d'ordre géopolitique et ses frontières de systèmes. Dans l'esprit de l'approche contrastive, ce sont premièrement les systèmes politico-administratifs et socioculturels participant à la coopération transfrontalière qu'il s'agit de concevoir comme formations de pratiques, c'est-à-dire comme enchaînements de pratiques politico-administratives ou de pratiques de socialisation scolaire et professionnelle. Dans un deuxième temps, les résultats de l'étude des formations de pratiques politico-administratives et socioculturelles participant à la coopération transfrontalière peuvent être confrontés dans une optique contrastive pour identifier les similarités et différences. Nous estimons qu'un autre point d'accès relatif au « problème » de l'incompatibilité emprunte l'idée des approches intégratrices. Comme nous l'expliquions ci-dessus, le concept de formation de pratiques transfrontalières ne se focalise pas sur les systèmes, mais sur la question de savoir comment les pratiques politico-administratives s'organisent pour s'assembler. Cela signifie que la coopération transfrontalière n'est pas thématisée ici comme un « problème » d'incompatibilités, mais que des processus dynamiques (les pratiques et leurs formations) qui constituent les réalités en accomplissement remplacent les structures. L'angle analytique se trouve ainsi détourné de systèmes distincts ou de formations de pratiques découplées en deçà et au-delà d'une frontière nationale et s'oriente vers les processus d'actualisation des formations transfrontalières – en un mot : vers le « *doing cross-border cooperation* ». L'efficacité de cette approche réside dans la description et la compréhension de la coopération transfrontalière, qui, malgré les (ou en raison des) incompatibilités liées aux systèmes, s'accomplit comme réalité observable empiriquement. D'un point de vue praxéologique, il s'agit ici de l'analyse des logiques qui montrent comment des pratiques issues de dif-

férents contextes spatiaux et temporels sont (re)combinées *in situ* pour s'assembler en formations.

2. Le deuxième accès analytique que nous traiterons est le « problème » de la pluralité des compétences et des marges de manœuvre des systèmes ou des acteurs participant à la coopération. L'approche praxéologique de ce « problème » approfondit les explications mentionnées plus haut, d'autant que ce problème résulte de réflexions sur l'incompatibilité. Suivant l'approche intégratrice, on met en relief également ici le « *doing cross-border cooperation* », qui comprend le moment de la stabilisation et la remise en cause de compétences et de marges de manœuvre. L'élément de référence est l'hypothèse selon laquelle les acteurs ne sont pas dotés *per se* d'un pouvoir d'agir (au sens de compétences et de marges de manœuvre), mais que ce pouvoir est constamment (re)produit. Ces actes performatifs considérés comme caractéristiques de la coopération transfrontalière peuvent être classés différemment : d'un côté comme mises en scène ou performances des acteurs en tant qu'« acteurs (non-)capables d'action » et de l'autre comme pratiques de la reconnaissance/remise en cause de ces acteurs par des activités et discours adéquats. Dans cet éclairage, il s'agit donc de traiter le « problème » des différences de compétences et marges de manœuvre comme une question empiriquement ouverte sur les pratiques du référencement et de la reconnaissance du pouvoir d'agir. Cette question permet de ne plus thématiser la manière de gérer (le plus souvent de façon productive-créative) les incompatibilités au sein de la coopération transfrontalière comme infraction aux règles, mais comme ensemble de pratiques d'émergence d'acteurs et de pouvoir d'agir, et *in fine*, de formations de pratiques transfrontalières. Par ce biais, les pratiques de la coopération acquièrent également une place théorique que l'on peut qualifier dans le langage courant de « solutions pragmatiques » ou de « petite voie hiérarchique », stabilisant pro-

bablement les formations de pratiques de manière déterminante. Ces pratiques n'apparaissent plus alors comme écarts ou transgressions, mais comme reproductions du social en général et performances praxéo-logiques de la coopération transfrontalière en particulier. La notion de performance souligne une nouvelle fois ici le caractère performatif des pratiques (en le distinguant d'un éventuel caractère d'exécution) et met l'accent sur le moment dynamique-performatif qui caractérise les pratiques comme faisabilités non prévisibles.

3. Le champ de tension qui se dégage des intérêts nationaux et communs est efficace dans les formations de pratiques transfrontalières de la coopération et offre encore un autre accès analytique. D'un point de vue praxéologique, ce champ n'est pas thématiqué comme un « problème » dans le contexte d'ordres pris au sens géopolitique, mais comme une question empirique de signification et de mise en scène praxéologique des connaissances concurrentes. Reckwitz parle d'« organigrammes de scripts, de schémas d'interprétation et d'évaluation²⁹ ». En bref, il s'agit de systèmes culturels de signification qui s'expriment comme connaissance intuitive, notamment dans des pratiques de perception, d'évaluation, de comparaison ou d'argumentation. Il ne convient donc pas de concevoir les schémas de connaissance comme « modèles cognitifs ou comme structures invisibles d'un appareil psychique qui ont un mode d'existence en dehors des pratiques³⁰ ». Leur « lieu » est bien plutôt la réalité en accomplissement où ils sont utilisés de manière praxéologique et actualisés en permanence. Il importe donc de penser la connaissance et par conséquent également les intérêts comme immanents à la pratique et modifiables. Les

29. Andreas Reckwitz, « Praktiken der Reflexivität: eine kulturtheoretische Perspektive auf hochmodernes Handeln », in Fritz Böhle et al. (dir.), *Handeln unter Unsicherheit*, Wiesbaden, VS Verlag für Sozialwissenschaften, 2009, p. 173.

30. Robert Schmidt, *op. cit.*, p. 214.

pratiques offrent des accès empiriques à la connaissance ou à des constellations d'intérêts concurrents au travers de leur corporalité, mais qui se manifestent également comme « conditions tacites » par des paramètres matériels, des agencements spatiaux ou des choses utilisées comme les symboles, les statistiques ou les rapports. Dès lors, il est possible d'analyser le rapport entre les intérêts nationaux et les intérêts communs *via* les réalités de coopération, c'est-à-dire *via* les pratiques assemblées en formations transfrontalières avec leurs éléments constitutifs et leurs logiques créatrices de sens. Elles fournissent des indications sur les conditions souvent non prises en compte de la coopération transfrontalière qui peuvent expliquer les stratégies poursuivies habituellement par les acteurs ou guidées par certains intérêts. À cet égard, le principal axe d'étude est de savoir quelle connaissance est *réalisée* (*performed*) dans les pratiques de la coopération transfrontalière, est (re)produite dans les discours ou est appropriée comme subjectivisation³¹.

4. Comme dernier accès analytique, nous soumettrons le « problème » de la durabilité de la coopération transfrontalière à une réflexion praxéologique. Pour cela, nous développerons un concept de la durabilité temporelle nécessitant une considération diachronique des formations de pratiques. Vue sous cet angle, la coopération peut être qualifiée de durable, voire de stable si ses actualisations présentent dans le temps une certaine continuité. Les actualisations continues des pratiques et de leurs formations transfrontalières peuvent être notamment déterminées par les reproductions permanentes des logiques de pratiques qui assurent leur cohésion, de leur architecture relationnelle ou de leur portée spatiale. À l'opposé, des formations de pratiques moins durables ou instables se caractérisent par des dynamiques prononcées ou par des (re)formations des

31. Andreas Reckwitz, « Auf dem Weg... », art. cit., p. 194.

pratiques qui les constituent. De telles discontinuités dans le temps indiquent des failles et des mutations dans la coopération qui, au cours de l'analyse différenciée, apparaissent toutefois évolutives et peuvent en fin de compte avoir un effet stabilisant sur les réalités de coopération. On peut ainsi supposer que l'application de nouveaux instruments juridiques de la coopération induit une *reconfiguration* des formations de pratiques transfrontalières qui s'exprime par le fait que les pratiques les constituant se réfèrent les unes par rapport aux autres d'une manière inédite. Cependant, ces nouveaux instruments peuvent également entraîner une *dissociation* des formations de pratiques, c'est-à-dire une dynamique à travers laquelle certaines pratiques (comme par exemple celle de la concertation) ne sont plus actualisées et tombent hors de la formation. De nouveaux instruments juridiques, ainsi que d'autres discontinuités de la coopération transfrontalière (notamment des modifications de paramètres spatiaux induites par le déménagement dans un bâtiment administratif avec d'autres acteurs de la coopération dans un voisinage immédiat), peuvent toutefois également provoquer des *associations* de formations de pratiques transfrontalières qui consistent dans le fait que des pratiques jusque-là non constitutives de la formation le deviennent désormais. Une caractéristique supplémentaire de la (re)formation des formations de pratiques est la *complexification*, c'est-à-dire les développements de la coopération dans lesquels des pratiques déjà associées s'associent avec d'autres formations (transfrontalières). C'est entre autres le cas dans les coopérations transfrontalières trans-sectorielles et intégratrices qui intègrent une variété de secteurs (par exemple privé, public, civil, etc.) ou de domaines (par exemple économie, éducation, culture, etc.). Si nous examinons respectivement les « secteurs » ou « domaines » – à l'instar de ce que nous avons déjà mentionné pour les systèmes politico-administratifs et socio-

culturels – comme formations de pratiques, il est possible d'observer ce qui suit : les réalités en accomplissement de la « *doing cross-border cooperation* » seront considérées comme trans-sectorielles et donc durables si, par exemple, des pratiques politico-administrative s'associent à des pratiques civiles et qu'il en découle des complexifications des formations de pratiques participantes – voire l'émergence de nouvelles formations de pratiques, et le cas échéant, de nouvelles formations de pratiques transfrontalières. L'approche praxéologique du « problème » de la durabilité prend essentiellement en compte les processus d'actualisation des réalités de la coopération et dégage des pistes en vue de penser et d'analyser de manière productive les discontinuités ou instabilités de la coopération transfrontalière, et de considérer la durabilité au-delà de la dimension temporelle.

Nous avons pu montrer, en « reformulant » la coopération transfrontalière, que la perspective praxéologique parvient à surmonter l'idée des conteneurs nationaux ou la classification du social en échelles spatiales, et qu'elle se penche sur les réalités effectives de coopération dans leur complexité – dispersion dans l'espace et dans le temps, matérialité, contingence et performativité – au lieu de se focaliser sur des systèmes dont la portée est bornée par des frontières territoriales. L'accès à ces aspects analytiques et à d'autres encore s'opère par le biais d'une démarche praxéologique dont nous avons présenté ci-dessus les prémisses ; toutefois, leur réalisation est liée à diverses particularités maintes fois débattues que nous thématiserons pour conclure en dégageant une perspective alternative.

Perspectives pour une approche de recherche alternative

Nous avons développé dans le présent texte une perspective alternative sur la coopération transfrontalière, perspective qui ne se concentre pas sur des systèmes ou des structures, des frontières territoriales ou des recommandations d'action normatives comme explications des dynamiques de ladite coopération, mais sur les réalités contingentes du processus de la coopération. Cette perspective continue de développer des approches intégratrices, de dégager de nouveaux aspects analytiques et de lancer un défi aux « conditions tacites » de la recherche le plus souvent non remises en cause. Pour ce faire, nous avons mobilisé le courant socio-théorique de la praxéologie et développé le concept de formations de pratiques transfrontalières en nous appuyant sur quatre enjeux de la coopération. Sur la base de cette projection de la coopération, nous résumerons dans ce qui suit, en vue d'applications futures, quelques particularités de l'action de recherche praxéologique ou de recherche de coopération orientée vers la pratique.

1. *Comprendre la coopération transfrontalière comme production performative* : la recherche praxéologique de la coopération délaisse l'analyse du social en systèmes ou espaces, et refuse les distinctions socio-théoriques telles que base/superstructure, nature/culture ou socialité/matérialité. Faire des recherches orientées vers la pratique signifie rompre avec les présupposés et penser en réseaux et relations « plats » pour identifier « les multiples aspects de la pratique comme entités matérielles, les rassembler et les mettre en relation³² ». Cette approche repose sur le point de vue – que l'on peut qualifier d'antirationaliste – d'après lequel les phénomènes sociaux ne sont pas définissables par

32. Frank Hillebrandt, « Was ist der Gegenstand einer Soziologie der Praxis ? », in Franka Schäfer, Anna Daniel et Frank Hillebrandt (dir.), *op. cit.*, p. 21.

des intentions d'action ou des propriétés structurelles, mais comme productions performatives devenant visibles dans des formations de pratiques avec la multiplicité et la dispersion de leurs éléments. Adopter une posture de recherche praxéologique signifie donc en premier lieu analyser systématiquement le social à partir des pratiques et de leurs formations. Ce faisant, les intentions ou structures ne sont pas posées comme conditions ou même déterminants pour le social, mais comprises comme effets de pratiques. Cette démarche permet de ne plus faire apparaître la coopération transfrontalière comme un entre-deux de systèmes politico-administratifs, mais comme une formation transfrontalière socialement produite à travers des pratiques politico-administratives avec leurs activités respectives, leurs objets matériels, leurs corps et leur connaissance.

2. *Privilégier la dimension empirique* : cette forme d'approche des questions sur la coopération transfrontalière renvoie à la préoccupation générale de la recherche praxéologique, qui consiste à ne pas placer les logiques de la théorie au-dessus de celles de la pratique. Dans ce processus de recherche, nous éviterons donc de faire des hypothèses déclaratives, définitionnelles et normatives sur les objets, pour accorder une attention particulière au processus social – et donc à ce qui s'accomplit réellement³³. En conséquence, le fait de privilégier la dimension empirique se reflète dans la compréhension des théories des pratiques envisagée de façon récursive. Cela signifie que les réflexions théoriques ne précèdent pas la recherche empirique, mais que ces deux moments du processus de recherche sont rapprochés dans une interaction dynamique pour se stimuler réciproquement de manière productive. Reckwitz parle dans ce contexte d'une théorie

33. Voir Robert Schmidt, *op. cit.*, p. 32 ; et Franka Schäfer, Anna Daniel et Frank Hillebrandt, « Einleitung », in Franka Schäfer, Anna Daniel et Frank Hillebrandt (dir.), *op. cit.*, p. 7.

d'un « format textile³⁴ », renvoyant ainsi au processus de formation de la théorie progressive mis en place dans l'action de recherche, qui permet d'accéder à la « frontière comme fait » et d'analyser la coopération transfrontalière dans le temps, ce qui, entre autres, nous rend aptes à comprendre des transgressions de compétence présumées comme productions sociales.

3. *Mettre en perspective les pratiques comme nexus spatio-temporel* : une autre particularité du travail praxéologique se retrouve dans l'« organisation dispersée » des pratiques. Comme nous l'expliquions ci-dessus, les pratiques n'existent pas sous la forme d'entités clairement définies, mais dans leur accomplissement comme combinaison contingente d'activités, de choses matérielles, de corps et de connaissances qui les constituent et qui interagissent de manière praxéologique. L'étude des pratiques permet ainsi de se focaliser sur quelques aspects (de l'analyse et/ou de la comparaison) qui n'avaient guère suscité l'attention jusqu'à présent dans la recherche sur la coopération. Cette action prend la forme d'un sondage reposant sur une observation empirique et requiert de la part des chercheurs un important degré de sensibilité, notamment en ce qui concerne les actes de langage, les mouvements corporels, les corps socialisés ou les artefacts matériels et leur interdépendance. En outre, afin de pouvoir les reconstruire, le chercheur doit suivre les accomplissements de pratiques et explorer leurs « lieux » dans l'espace et dans le temps. Ceci paraît particulièrement important lors de l'analyse des dynamiques de frontières, si l'on considère le fait que la frontière s'établit de moins en moins sur son lieu territorial, et qu'elle se transforme surtout en pratique changeante multilocale de la surveillance, de la sélection, de la gouvernance, etc., pratique changeante

34. Andreas Reckwitz, *Kreativität und soziale Praxis: Studien zur Sozial- und Gesellschaftstheorie*, Bielefeld, Transcript, 2016, p. 12.

qui actualise des ordres de connaissance considérés comme oubliés depuis longtemps³⁵.

4. *Décupler les accès méthodologiques* : d'un point de vue méthodologique, la recherche praxéologique réagit à la « dispersion » des pratiques par un « *design* de recherche multilocal³⁶ » et par des procédures qui suivent « les enchaînements de pratiques au-delà de la diversité de leurs lieux³⁷ ». Par ailleurs, les méthodes des théories des pratiques utilisées doivent satisfaire aux prémisses citées précédemment, comme rendre visibles les pratiques dans leur accomplissement, comprendre leur multiplicité et leur dynamique (dans le temps), etc. Les méthodes traditionnelles des sciences sociales ne satisfaisant pas toujours à ces exigences, le développement des théories des pratiques était et est constamment associé à des débats animés sur ces méthodes³⁸. En principe, la sélection d'instruments méthodologiques peut être guidée à la fois par le questionnement sur la recherche et par les caractéristiques propres à ce champ de recherche. Toutefois, un champ d'étude empirique dominé par la langue ou par les productions de textes requiert une autre approche méthodologique qu'un champ essentiellement caractérisé par des formes d'expression corporelles ou matérielles. C'est pourquoi la recherche praxéologique concède un changement de perspective ciblé – lié à différents accès méthodologiques – afin d'affronter de manière adéquate la complexité et les éléments constitutifs des pratiques. De cette façon, on peut tenir compte de caractéristiques souvent passées inaperçues dans la recherche

35. Voir Étienne Balibar, *La Crainte des masses. Politique et philosophie avant et après Marx*, Paris, Galilée, 1997, p. 379 ; et Julia Schulze Wessel, *Grenzfiguren – Zur politischen Theorie des Flüchtlings*, Bielefeld, Transcript, 2017, p. 87 sq.

36. Robert Schmidt, *op. cit.*, p. 267 sq.

37. *Ibid.*, p. 256.

38. Voir Franka Schäfer, Anna Daniel et Frank Hillebrandt (dir.), *op. cit.* ; et Hilmar Schäfer, « Einleitung. Grundlagen, Rezeption und Forschungsperspektiven der Praxistheorie », in Hilmar Schäfer (dir.), *Praxistheorie. Ein soziologisches Forschungsprogramm*, Bielefeld, Transcript, 2016, p. 9-25.

empirique ou négligées par les démarches traditionnelles. À cet égard, un répertoire méthodologique diversifié englobant des techniques quantitatives et qualitatives s'est établi au sein de la recherche praxéologique³⁹.

5. *Participer à des formations de pratiques* : malgré la nécessité d'une diversité méthodologique, la perspective praxéologique encourage certains accès analytiques comme les techniques de l'observation participante⁴⁰, qui correspondent à l'approche ethnographique consistant à « décrire des pratiques culturelles étrangères ou propres » avec l'objectif de « représenter celles-ci d'une façon telle que les lecteurs puissent se faire une image de cette culture⁴¹ ». On suppose – comme c'est généralement le cas dans l'action de recherche praxéologique – que la présence du chercheur dans l'accomplissement des pratiques analysées est quasiment indispensable pour permettre d'observer de manière adéquate leurs caractéristiques spécifiques, ainsi que la connaissance actualisée par les acteurs. Des techniques d'enquête ethnographique telles que l'observation participante aident surtout à comprendre la connaissance implicite des acteurs en rendant visibles les schémas de la perception et de l'évaluation comme éléments de pratiques. Leur reconstruction permet d'appréhender le monde de la perception des acteurs-sujets, ainsi que l'interaction entre les paramètres socio-matériels et les activités corpo-verbales. Cependant, le « faire-valoir » de la connaissance implicite reste un enjeu particulier puisqu'il se soustrait à l'articulation consciente et n'est donc pas accessible au moyen d'enquêtes directes ou d'autres techniques semblables. Aussi l'observation se concentre-t-elle sur la performativité des

39. Voir Franka Schäfer et Anna Daniel, « Zur Notwendigkeit einer praxissoziologischen Methodendiskussion », in Franka Schäfer, Anna Daniel et Frank Hillebrandt (dir.), *op. cit.*, p. 38.

40. Voir Andreas Reckwitz, « Praktiken und Diskurse... », art. cit., p. 196.

41. Herbert Kalthoff, « Beobachtende Differenz. Instrumente der ethnografisch-soziologischen Forschung », *Zeitschrift für Soziologie*, vol. 32, n° 1, p. 70.

pratiques, c'est-à-dire sur les mouvements corporels, les actes de langage, ainsi que sur le paramètre social, spatial et substantiel, afin de pouvoir reconstruire la connaissance. À cet égard, Andreas Reckwitz souligne qu'il convient d'accéder à la connaissance implicite nécessairement de manière indirecte, « ce qui signifie qu'il faut déduire les schémas implicites à partir d'énoncés, d'actions, de modes de manipulation des choses explicites⁴² ». La recherche praxéologique dépend donc ici d'importantes collectes de données et de documentations minutieuses sur l'accomplissement des pratiques pour déceler les aspects « tacites » de la pratique sociale.

Le présent aperçu sur les particularités de la recherche praxéologique nous a permis d'apporter des informations primordiales sur les orientations possibles de ce futur champ de recherche sur la coopération. Nous les avons présentées en respectant la brièveté imposée et en étant soucieux de sensibiliser le lecteur aux questions de l'analyse de la coopération transfrontalière pour élargir la perspective et apporter une « vision alternative ». Les explications, ainsi que le présent texte, mettent en avant une perspective analytique applicable à différentes disciplines, qui s'inscrit dans les développements récents des *Border Studies* empruntées aux études culturelles et est apte à contribuer à une « sociologie de la frontière ».

42. Voir Andreas Reckwitz, « Praktiken und Diskurse... », art. cit., p. 196.